

ABONNEMENT

Payable d'avance, par an... \$5.
do do quatre mois... 1.60
do do un mois... 0.25
Edt. Hebdomadaire, par an... 1.00

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.06
Une fois la semaine... 0.05
A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 24 avril 1884

QUESTIONS DU JOUR

UNE DÉCLARATION IMPORTANTE.

Nos lecteurs se rappellent le bruit que les libéraux, le Globe en tête, ont fait au sujet de l'exode, extraordinaire suivant eux, des Canadiens aux Etats Unis.

Nous extrayons du dernier rapport de l'Agriculture la déclaration suivante d'un officier de douane américaine, qui expose au grand jour le système suivi :

Nous omettons à dessein le nom de l'officier qui a fait cette déclaration, afin de ne pas l'exposer à des misères de la part du gouvernement américain, mais M. Mathewson, devant qui la déclaration a été faite, a transmis ce nom au département de l'Agriculture ici à Ottawa, et il atteste la véracité du rapport.

(Copie.) Je, de la cité de Port-Huron, dans l'Etat du Michigan, un des Etats-Unis d'Amérique, fait la déclaration suivante, et déclare solennellement qu'elle est absolument vraie sous tous rapports :

J'ai occupé la position de député-percepteur des douanes des Etats Unis pour une période de six années, pendant lesquelles j'ai rempli les fonctions de ma charge à Fort Gratiot sur la voie du Grand-Tronc ; un de mes devoirs était de préparer les statistiques trimestrielles des immigrants entrant dans les Etats-Unis par Fort Gratiot via le Grand-Tronc. La méthode suivie pour la préparation de ces statistiques était la suivante :

Quant aux immigrants venant du Canada, le rapport était fait à peu près sur le nombre probable des voyageurs sur les trains ; nous calculions six chars par train, et 60 personnes par char, et nous en tirions la moitié du total comme immigrants. A certaines saisons de l'année, lorsque les voyageurs étaient peu nombreux, les rapports n'étaient pas aussi élevés, mais ce n'était après tout qu'un rapport fait à peu près. Nous n'avons jamais prétendu compter les voyageurs, ni nous assurer s'ils étaient des immigrants ou non. De fait, la chose était impossible, vu que nous n'avions ni le temps ni le personnel pour faire cette besogne.

Le but était de montrer une immigration aussi forte que possible.

J'ai eu connaissance moi-même que des groupes nombreux de bûcherons allant travailler dans les bois pour l'hiver seulement étaient comptés comme des immigrants, bien que nous connaissions parfaitement que ces bûcherons retourneraient tous au Canada le printemps suivant.

(Signé), Fait devant moi à Sarnia, ce 18 décembre 1883. GEORGE N. MATHESON, Percepteur des douanes.

LA FOLIE DANS LA PROVINCE D'ONTARIO

Au 30 septembre dernier, le nombre d'idiots et d'aliénés entretenus par le gouvernement d'Ontario dans ses différents asiles et prisons se chiffrait par 2,820. Rien que dans les douze mois expirés à cette date le nombre d'admissions dans ces institutions a été de 536.

Les principales, d'après le rapport même que nous analysons, sont les vices héréditaires, les troubles domestiques, l'ivrognerie. Sous ce dernier chef, le nombre des aliénés enterrés durant l'année a été à lui seul de quarante-trois !

LA CAPITALE D'ONTARIO

Voici comment, à l'occasion du prochain cinquantième de Toronto, la Minerve parle de la capitale et de la province d'Ontario :

Cet endroit fut choisi comme siège d'une future ville il y a moins d'un siècle, en 1794, par le gouverneur Simcoe. C'était l'emplacement d'un ancien fort français, alors en ruines. Elle a partagé la destinée de la province et grandi avec elle.

Toronto, l'ambitieuse capitale de notre ambitieuse voisine, voudrait égaler Montréal. Elle ne saurait y arriver, parce qu'elle n'est pas comme notre ville un port océanique, mais elle déploie une merveilleuse activité commerciale et ne peut manquer de maintenir sa position comme deuxième ville du pays.

PETITES NOTES

L'honorable M. Miller, est parti pour Halifax.

Sir Hector Langevin et l'honorable M. Caron sont partis, hier, pour Québec. Ils reviendront à Ottawa probablement lundi prochain.

L'honorable M. Pope, ministre de l'Agriculture, qu'est actuellement dans les cantons de l'Est, reviendra en cette ville la semaine prochaine.

La législature de Québec n'a siégé que jusqu'à six heures, hier soir, en considération de la fête de la Saint-Georges. Aucune discussion importante n'a eu lieu.

Les funérailles de M. Currier, ont eu lieu, cet après-midi, au milieu d'un grand concours de parents et amis. Les restes mortels ont été enterrés au cimetière Beechwood.

M. Brecken, député de King, Ile du Prince-Edouard, était à Montréal hier. La Minerve croit savoir que M. Brecken sera prochainement nommé lieutenant gouverneur de l'Ile du Prince-Edouard.

M. Hugh Sutherland, député de Selkirk, est parti d'Ottawa pour Montréal, hier après-midi. Il partira sous peu pour l'Angleterre afin de se procurer des capitaux pour la construction du chemin de fer de Winnipeg et la baie d'Hudson.

Hier matin, à l'église St-Joseph, a été béni le mariage de M. Dion, comptable du chemin de fer Atlantique, avec Mlle Deslauriers, et ce matin, celui de M. F. F. Boucher, avec madame Horace Lapierre.

Lorsque le corps de madame Bowell, décédée dernièrement en Californie, aura été transporté à Belleville, les employés du ministère des douanes y enverront une couronne d'immortelles comme marque de sympathie pour leur chef, l'honorable M. Bowell.

L'honorable M. Fortin est resté à Ottawa pour s'occuper de la nomination du député ministre des pêcheries.

M. L. J. Z. Joncas, qui nous a si bien représentés à l'exposition des pêcheries, a été recommandé à cette charge par cinquante deux députés appartenant aux différentes provinces.

Sous le rapport des aptitudes, des connaissances pratiques, on ne saurait trouver un homme supérieur à M. Joncas.

MALHEUREUX SORT DE COM-PATRIOTES ÉMIGRÉS

Mercredi dernier, à Lowell, Mass., un ivrogne du nom de Morris Connery, de Schaylortville, N. Y., pendant qu'il était ivre, blessa sérieusement de trois coups de couteau à la tête un canadien du nom de Félix Alier. Connery a été condamné à six mois de prison aux travaux forcés pour avoir troublé la paix publique, et aussitôt qu'il aura servi son temps il sera de nouveau amené devant la cour pour assaut avec intention de meurtre. Ce brigand court une grande chance de travailler pour l'Etat pendant quelques années.

Samedi dernier, on a découvert dans la rivière de Saco, Maine, le corps de madame Josephine Guertin, de Braddockford ; elle était âgée de 40 ans et sujette à des attaques d'aliénation mentale. On croit qu'elle s'est suicidée.

Dans une chicane qui a eu lieu entre un hôtelier et un canadien nommé Ethier, à Hartford Conn., ce dernier a été tué par une balle de revolver que l'hôtelier lui a tiré au cœur. Ethier est tombé raide mort.

Le club des chasseurs Saint Hubert, d'Ottawa, donnera ce soir, à la salle St-James, rue Sparks, un grand concert. Les meilleurs artistes d'Ottawa y prendront part. Déjà un grand nombre de billets sont vendus.

B. G.

Economie de 35 pour Cent. En achetant vos marchandises à la grande vente à sacrifice du fonds de Mavaut et Lanigan à leur ancien magasin, 113 Rue Rideau. Ce fonds de commerce a été acheté argent comptant à 65 cts dans la Piastre. Conditions de vente : Argent comptant et Un seul prix.

BRYSON, GRAHAM & Co., 5 avril 1884

ABANDON DU COMMERCE MAGASIN DE DRAPER

Vente complete et sans réserve

Marchandises les plus nouvelles

Et les plus à la mode, aussi bien que les principales étoffes, telles que COTONS, TOILES, LAINES, SOIES, ETOFFES A ROBES, GANTS, BAS, BONNETERIE, et un fonds considérable de

MARCHANDISES DE GOUT

Le tout sera vendu à des prix qui surprendront les plus économes. Cette vente est bona fide. Les importations du printemps, comprenant toutes les nouveautés de la saison, sont incluses dans la vente.

Attendez-vous à faire de bons Marchés NOUS AVONS BESOIN D'ARGENT Tout doit se Vendre

MAGASIN DE DRAPER 559 et 561 rue Sussex

FUMEZ LES CIGARES

CABLE ET

EL PADRE

S. DAVIS & FILS

MONTREAL. FERRONNERIES

McDOUGALL & CUZNER

GROSSE TARRIERE, CHAUDIERES, OTTAWA.

J. B. C. DUNN

J. Coursolle & Cie.

J. COURSOLLE & Cie., CHAMBRE VICTORIA

24 Fév 1883

Theatre a 10 cts

LE RENDEZ-VOUS DES FAMILLES

REPRESENTATION: Dans l'après-midi a 2.30 hrs EXCEPTÉ LES LUNDIS Le soir a 8 heures.

Magasin de Meubles

L. GRATTON,

DES PRIX TRES MODERES.

MACHINES A COUDRE

MELLEURES FABRIQUES

Machines de Jones à rapicour pour les fabricants de chaussures.

R. W. MARTIN

36, Rue Rideau.